

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du Jeudi 11 Mai 2017

L'an Deux Mil dix-sept, jeudi 11 mai, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 4 mai 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Rose-Marie ABBA, Mme Aurélie LEVIEUX, Mme Nicole VIRICEL, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Michelle GASSILLOUD, M Henri BRUYAS, M Sébastien GUYOT.

Absent excusé: M Noël BROCHIER (arrivé à 20h10), pouvoir à M Didier REYMONDON

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre KHIREDDINE

Début de séance à 20h00

L'approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril est ajournée au prochain conseil municipal

### • DELIBERATION : ADHESION DE LA COMMUNE DE RIVERIE AU SIEMLY

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la délibération du 24 mars 2017 prise par le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier acceptant l'adhésion, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la commune de RIVERIE, et demandant le modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de d'extension du périmètre syndical. Il demande au conseil d'approuver l'adhésion de la commune de Riverie au SIEMLY.

Délibération adoptée à l'unanimité

### • DELIBERATION: APPROBATION DE L'ADHESION DES COMMUNES DE CHATELUS, CHEVRIERES, GRAMMOND, MARINGES, ST DENIS SUR COISE, VIRIGNEUX ET VIRICELLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 24 avril 2017, le Président de la CC des Monts du Lyonnais a notifié la délibération du conseil communautaire du 21 mars 2017 approuvant à l'unanimité l'intégration des 7 communes de la Loire au périmètre de la CCMDL au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette décision est intervenue après que les conseils municipaux des communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint Denis sur Coise, Viricelles et Virigneux aient délibéré à une large majorité pour quitter la communauté de communes de Forez Est, et rejoindre la communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon le principe validé par le Préfet de la Loire en 2016 en application de l'article L5214-26 du code général de collectivité territoriale. En application de l'art L5211-18, le conseil municipal de chaque commune membre de la CCMDL dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de la CCMDL pour se prononcer sur l'admission de ces nouvelles communes, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale : soit deux tiers des communes représentant la moitié de la population totale concernée ou la moitié des communes représentant deux tiers de la population totale. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. Monsieur le Maire rappelle que cette délibération est l'aboutissement de la volonté partagée par le plus grand nombre de constituer une communauté de communes à l'échelle des Monts du Lyonnais. Il propose au Conseil municipal de bien vouloir délibérer pour approuver l'adhésion de ces 7 communes à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Délibération adoptée à l'unanimité.

Arrivé de M Noël BROCHIER

### • DELIBERATIONS : ACQUISITION DU LOCAL ARTISANAL DE LA SCI NC

Suite à la décision d'acheter le local artisanal de Noël CROZIER, Monsieur le Maire sollicite l'approbation du conseil municipal pour l'autoriser à signer l'acte d'achat chez le notaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES :

**EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :** La commune a lancé avec l'aide du SYDER une étude pour envisager l'extinction de l'éclairage public nocturne. Ce projet nécessitera des aménagements sur les armoires électriques en place, notamment pour installer des horloges astronomiques sur celles qui ne sont pas déjà équipées, dissocier les éclairages de certains quartiers... Une première étude de notre conseil en énergie partagé est présentée. Des économies de l'ordre de 30 % peuvent être réalisées. Un chiffrage précis est en cours avant de prendre une décision.

**VOIE DOUCE :** Dans le cadre du territoire TEP CV, le SIMOLY avait obtenu des subventions pour différents projets. Un projet de voie douce reliant le centre de St Symphorien sur Coise à la zone de Loisirs d'Hurongues va voir le jour sur notre territoire. C'est la Communauté de Communes qui a repris ce projet.

**ORDURES MENAGERES :** Des containers seront installés la semaine prochaine dans le lotissement Grandjean.

**CHEMIN PIETONNIER :** La commune remercie les riverains qui entretiennent le chemin piéton de Chavannes.

**POMEYS INFOS :** Il sera distribué la semaine 20. Michelle GASSILLOUD souhaiterait que la commission information communication fasse lire le contenu en conseil municipal avant sa diffusion. Didier REYMONDON répond que ce n'est pas possible, car il y a des contraintes de temps. La commission sollicitera les élus en amont pour leur demander s'ils ont des sujets à proposer.

## COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

**COMMISSION BATIMENTS :** La commission s'est réunie pour visiter les locaux techniques et le local artisanal de Noël CROZIER. Plusieurs scénarios s'offrent à la commune pour envisager l'installation de l'épicerie, d'un local pour les chasseurs... Les élus vont rencontrer des professionnels qui les aideront à prendre des décisions.

Les travaux dans le cadre de l'ADAP, Agenda D'Accessibilité Programmé pour la Mairie et l'Eglise vont être prochainement programmés

## COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

**COMMISSION ASSAINISSEMENT :** Serge FORISSIER : 40 personnes siègent à cette commission. Trois groupes de travail vont être créés : Assainissement collectif/Assainissement non collectif (harmoniser les pratiques qui sont différentes entre le territoire Nord et le territoire Sud)/GEMAPI (GESTion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

**COMMISSION ECONOMIE :** Michelle GASSILLOUD : le nouveau territoire de la CCMDL représente 30 188 habitants et 7 500 salariés. Trois groupes de travail sont créés : Offre et prospection ; commerce de proximité/artisanat ; Animation et Développement. Les élus ont étudiés et statués sur les dossiers de demandes de subventions des entreprises/artisans. Plus de 90 000 € restent encore à attribuer. Ils visiteront les différentes zones d'activités économiques prochainement.

**COMMISSION CULTURE :** Rose-Marie ABBA : Le projet culturel en cours est étendu aux 2 territoires Nord et Sud et se finalisera par une journée « Rendez-vous de la Création » qui aura lieu à Ste Foy l'Argentière. Un inventaire de tous les artistes du territoire est en cours pour animer la journée avec des ateliers toutes disciplines. Il n'y aura pas de thème imposé. Les spectacles vivants se poursuivent dans le primaire et sont étendus aux collégiens. Pour 2018 à 2020 : Thème « La Culture en fusion ». Le 11 novembre 2018, RDV de la Création.

Le Département lance l'opération «Bébés lecteurs». Tous les bébés nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 seront bénéficiaires d'un petit album et sa famille pourra bénéficier d'une inscription gratuite dans la bibliothèque de son village.

**COMMISSION SOCIALE ET CADRE DE VIE :** Christel CANU : La commission a reçu toutes les associations subventionnées. Fort taux d'occupation des crèches : problématique de places. La Ressourcerie et l'ETAI vont se séparer et continueront leurs activités indépendamment.

La séance est levée à 23:

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 15 JUN 2017 à 20h00**